Envoyé en préfecture le 31/03/2026
Reçu en préfecture le 31/03/2026
Publié le
ID : 022-212202873-20260327-2026_17-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département des Côtes d'Armor

Arrondissement de Saint-Brieuc

Commune de SAINT-DONAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DELIBERATION 2026-17

L'an deux mil vingt-six le vingt-sept mars, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Michel PETRA, Maire.

Présents : MM Michel PETRA Michel, Marie-Annick GÉLIN, ~~Laurent CARRÉ~~, Caroline KOENIG, Johan BERTRAND, Gilles NICOL, Sandrine DAMANY, Isabelle LE CARDINAL, Julien MEHEUST, Anthony LE COCGUEN, Sandra LE VACON, ~~Marine CARDINAL~~, Pierre-Emmanuel VILLA, Séverine PALLU, Fabienne LE FOLL.

Absents excusés :

Marine CARDINAL qui a donné procuration à Isabelle LE CARDINAL
Laurent CARRÉ qui a donné procuration à Sandrine DAMANY

Secrétaire de séance : Marie-Annick GÉLIN

Nombre de présents : 13 **Nombre de votants** : 15

Nota : Le Maire certifie que la convocation a été faite le 23 mars 2026

2026-17 : ÉLECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Le Conseil Municipal,

Vu le Code de la commande publique, notamment ses articles L.1414-2 et L.1411-5,
Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2121-21 et L.2121-22,
Considérant qu'à la suite des élections municipales, il convient de procéder à l'élection des membres de la commission d'appel d'offres pour la durée du mandat,
Considérant que cette élection a lieu à bulletin secret, sauf si le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas y procéder,
Considérant qu'outre le Maire, président de droit, la commission d'appel d'offres est composée, dans les communes de moins de 3 500 habitants, de 3 membres titulaires et 3

Envoyé en préfecture le 31/03/2026
Reçu en préfecture le 31/03/2026
Publié le
ID : 022-212202873-20260327-2026_17-DE

membres suppléants élus par le Conseil Municipal à la représentation proportionnelle au plus fort reste,

Il a été procédé à l'élection des membres de la commission d'appel d'offres.

Résultats du scrutin :

- Nombre de suffrages exprimés : 15
- Nombre de bulletins blancs : 0
- Nombre de bulletins nuls : 0

Proclamation :
Sont proclamés élus :

Président de la commission d'appel d'offres :
Michel PETRA, le Maire.

Membres titulaires :

1. Marie-Annick GÉLIN
2. Laurent CARRÉ
3. Isabelle LE CARDINAL

Membres suppléants :

1. Pierre-Emmanuel VILLA
2. Gilles NICOL
3. Anthony LE COCGUEN

La secrétaire de séance,
Marie-Annick GÉLIN

Le Maire,
Michel PETRA